

vous par état à louer Dieu toujours — *laus perennis*. Venez-y, mes Frères, venez en cette chapelle : ses murs vous édifieront, ses prières vous soutiendront ; là vos larmes seront séchées, vos doutes résolus, vos vertus affermies. Vous y trouverez la récompense de votre charité, car l'établissement des Franciscains compte sur votre charité : il vous offre l'avantage de pouvoir faire la charité : vos aumônes ne sauraient être mieux placées. (1) »

Selon l'habitude, après la cérémonie un parchemin fut déposé en la première pierre. Voici la traduction de son inscription.

D. O. M.

« L'AN DU SALUT 1906, LE 24 JUIN,
TANDIS QUE L'UNIVERS CÉLÉBRAIT LA NAISSANCE DU PRÉCURSEUR
PIE X DIRIGEANT LA BARQUE DE PIERRE,
LE R^{me} P. DENYS SCHULER GOUVERNANT LES MINEURS,
SOUS LE PROVINCIALAT DU T. R. P. COLOMBAN-MARIE
ET LE GARDIENNAT DU R. P. MAXIMIN-MARIE
EDOUARD VII ÉTANT ROI D'ANGLETERRE,
L'ILL^{me} ET REV^{me} SEIGNEUR F.-X. CLOUTIER
ANGE TRÈS DÉVOT DE L'EGLISE TRIFLUVIENNE
ANIMÉ D'UNE AFFECTION TOUTE SPÉCIALE POUR LES MINEURS
FILS ET INFATIGABLE APOTRE DU III^e ORDRE,
APRÈS AVOIR IMPLORÉ LE SECOURS DIVIN,
A PLACÉ ET BÉNI AVEC JOIE ET ALLÉGRESSE
LA PREMIÈRE PIERRE DE CE TEMPLE SAINT,
EN L'HONNEUR DE LA SAINTE TRINITÉ ET
POUR LE SALUT ET LA SANCTIFICATION DES ÂMES :
LE CÉLÈBRE PRÉDICATEUR DU VERBE DIVIN
ANTOINE DE PADOUE EN EST LE TITULAIRE »

(1) A leur grand regret, les assistants ne purent déposer leur offrande pécuniaire dans le creux de la pierre bénite, mais Monseigneur eut la bonté de les avertir que M. Gédéon Désilets, syndic apostolique du couvent, était prêt en tout temps à recevoir leurs aumônes. C'est à la même adresse : *M. Gédéon Désilets à Trois-Rivières. P. Q.*, que peuvent envoyer leur aumône les lecteurs de la *Revue* qui, pour l'amour de saint Antoine, voudraient contribuer à l'érection de la nouvelle chapelle.